

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX
27510

EURE

Séance du 15 avril 2021

L'an deux mille vingt et un

et le 15 avril

à 19 heures 30

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : M. MAINGUY

mes, MM., MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, VAUZOU, WECKSTEIN,

Absents : Mmes,M , VAUZOU (pouvoir P. MAINGUY) LE LAN-LE-LUYER (Pouvoir P. MAINGUY) PODGORSKI

A été nommé secrétaire : M. CARRIER

ACQUISITION D'UN TERRAIN PAR LA COMMUNE – DL 27/2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	13

Date de la convocation
12/04/2021

Date d'affichage
12/04/2021

Objet de la Délibération

M. le Maire fait part au conseil de l'avancée de la négociation pour l'acquisition d'un terrain constructible qui s'inscrit dans le projet de construction de 2 pavillons à des fins de location. Le prix de cette acquisition s'élèverait à 50 000 €.

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID : 027-212704779-20210415-DL_27_2021-DE



Le Maire, Pascal MAINGUY

